



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E69402

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2026

ÉDITÉ LE 20/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976  
Forme juridique : SASCOPCA  
DEPUIS LE 22/12/2023  
Capital : 989 536

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT BRIEUC 308 091 164 RCS  
Siret : 308 091 164 00027  
Code NACE : 4322B  
Numéro caisse de congés payés : 1383  
Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA FRANCE IARD 0000010098575904  
Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 0000010098575904  
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE SANITAIRE ARMOR  
Sigle : C.S.A.  
3 RUE ROBESPIERRE  
22000 SAINT-BRIEUC

Téléphone : 02 96 01 21 21  
Portable : 0673600392  
Fax : 02 96 01 21 20

Site Internet : www.scopcsa.fr  
E-mail : csa@scopcsa.fr

Responsabilité légale :  
DEMOY GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 48      Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	16/05/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	17/03/2022
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup>	29/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/05/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	17/04/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	17/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	06/12/2023
o Poêle ou insert bois	06/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.